***Le CODEP 95 organise un stage de formation EH1 MPC (Formation pour plongeur en situation de Handicap modéré) les 6 et 7 Avril 2019 à Franconville (95) et Ermont (95).lieu et horaires à confirmer***

***Extrait du MFT du 08/11/2017*** *Chapitre « Plongeurs en situation de handicap Conditions de pratiques – Brevets et qualifications des plongeurs et des moniteurs » -*

**FORMATION ELEMENTAIRE EH1**

Le stage d'évaluation formative « élémentaire » est accessible aux enseignants de niveau minimum E1 dans le Code du Sport. Elle s'effectue au cours d'un stage de 2 jours (consécutif ou modulaire) en deux parties : - La partie théorique, composée des compétences 1 et 3. - La partie pratique : (compétence 2) composée de 1 plongée en situations handicapantes pour les encadrants seuls, et de 1 plongée d'enseignement avec un plongeur en situation de handicap modéré.

Les qualifications nécessaires pour enseigner la plongée à des personnes en situation de handicap résultent de formations complémentaires aux diplômes d'encadrement de la FFESSM (initiateurs ou moniteurs).

L'activité spécifique « handicap » est organisée en 2 grandes catégories :

* ►  Les EH1 et EH2 sont les Enseignants pour plongeurs en situation de handicap. Les EH1 enseignent aux Plongeurs En Situation de Handicap modéré. Les EH2 enseignent aux plongeurs en situation de handicap majeur.
* ►  Les MFEH1 et les MFEH2 sont les Formateurs des Enseignants (EH1 et EH2) pour Plongeurs En Situation de Handicap.

Le cursus PESH étant conçu pour accueillir tous les plongeurs en situation de handicap, les enseignants - selon leur investissement - pourront se former à l’encadrement de toutes les formes de handicap. Pour ce faire, la formation comportera à la fois un volet technique et un volet médical pour appréhender les spécificités de chaque situation et les adaptations nécessaires.

Le brevet FFESSM initial de l'enseignant lui permet d'accéder aux espaces d’évolution déterminées par le Code du Sport.

**Organisation**

**Déroulement :**

* **Samedi 06/04/19 : 8H30 -12h30** : Siège du Codep 95, 42 rue de Paris, 95130 FRANCONVILLE
* **Samedi 06/04/19: 13H30 -18h30** : Siège du Codep 95, 42 rue de Paris, 95130 FRANCONVILLE
* **Dimanche 07/04/19 : 8h30 – 13h00** :  2, rue Hoche ERMONT 95
* **Dimanche 07/04/19 : 14h00 – 17h00** : Séance en piscine à 100m de la salle de cours du matin à ERMONT

**Restauration :**

* Le repas du midi sera pris à proximité, au restaurant à la charge des stagiaires

**Matériel :**

* **Théorie** : Papier stylo
* **Pratique** : Palmes, masques (personnel)- Bloc, gilet, détendeur, à confirmer le 1er jour du stage si fournit ou non

**Coût de la formation EH1/MPC : 130 € il comprend :**

* Cours théorique et pratique
* Prêt de matériel si besoin à discuter
* Clé USB comprenant les supports théoriques de la formation
* Carte EH1/MPC

Le chèque sera remis lors de la formation. Une facture pourra être émise. Merci de le préciser.

**- Dossier d’inscription stagiaire -**

**Nom** :       **Prénom** :

Adresse :

Code postal :      Ville :

Date de naissance (jj/mm/aaaa):

Téléphone domicile :       Téléphone portable :

Adresse email :       @

**Numéro de licence FFESSM** :

Niveau FFESSM : E1 ⬜ - E2 ⬜ - E3 ⬜ - E4 ⬜

Nom du club : Numéro du club :

**CONDITIONS DE CANDIDATURE :**

● Etre titulaire d’une licence FFESSM en cours de validité.

● Etre titulaire de la carte RIFA Plongée.

● Etre titulaire au minimum du E1 de la FFESSM (ou EH1, si participation au module complémentaire seulement).

● Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique de moins d’un an délivré par un médecin fédéral ou un médecin spécialisé ou un médecin du sport (CES, Capacité ou DU). Ce certificat devra être présenté dès l’entrée en formation.

**Tous ces documents devront être retournés par mail avant la formation avec le bulletin d’inscription ci-dessus.**

Pour tout renseignement sur le déroulement du stage et la logistique contacter :

**Chantal BOISSEAU** chboisseau14@gmail.com mobile : 06 87 41 80 03